



**PARIS OUEST  
LA DÉFENSE**

# LE GUIDE DU TRI DES DÉCHETS MÉNAGERS



01 47 29 50 50

**NANTERRE**

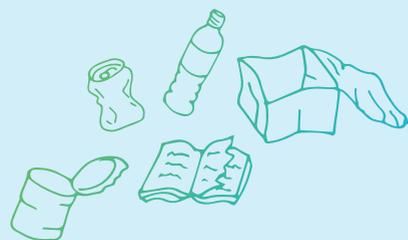
Les années se succèdent et illustrent toujours plus l'impact des crises environnementales sur notre territoire : en 2022 encore, canicules, sécheresse et épisodes de pollution n'ont pas épargné Nanterre. La crise du plastique, bien que souvent vue comme un sujet extérieur aux villes, continue pourtant elle aussi de progresser, malgré des avancées réglementaires : en début d'année, le WWF ou Fonds mondial pour la nature alertait que la pollution plastique atteint désormais « toutes les parties de l'océan ».

La pollution liée aux déchets est pourtant un des enjeux sur lequel nous avons le plus de prise en tant que citoyens. Le tri, ou mieux encore la réduction des déchets, est un de ces gestes du quotidien qui, adopté à l'échelle d'un immeuble, d'un quartier ou d'une ville, peut induire un véritable changement.

Adopter ces réflexes, c'est protéger les océans, la biodiversité, la santé, et, peu le savent, mais c'est aussi aider les finances de la collectivité et donc rediriger l'argent alloué au traitement des déchets vers d'autres services à la population. C'est ainsi qu'une tonne d'ordures ménagères coûte 103 euros en matière de traitement, contre 19 euros pour une tonne de déchets recyclables.

Autrement dit, trier, c'est bien, mais bien trier, c'est mieux. Et, depuis 2021, les consignes de tri simplifient cet acte du quotidien pour que le tri devienne automatique. C'est l'objectif de ce guide que de vous accompagner dans l'adoption de ces nouveaux réflexes.

Avec Perrine Coulter, conseillère municipale en charge de la Ville propre et du zéro déchet, nous vous souhaitons une bonne lecture... et un bon tri !



**Patrick Jarry**  
Maire de Nanterre  
Vice-président de l'Établissement Public  
Territorial Paris Ouest La Défense

# LE GUIDE DU TRI DES DÉCHETS MÉNAGERS

## SOMMAIRE

Les déchets recyclables.....	4
Les ordures ménagères.....	5
Le verre.....	6
Les textiles.....	7
Les mobiliers et éléments d'ameublement.....	8
La déchèterie.....	9
Bon à savoir.....	10
Le mémo du tri.....	11

Plus d'informations  
sur les collectes

 01 47 29 50 50

[www.nanterre.fr](http://www.nanterre.fr)

La ville de Nanterre met ce guide à la disposition de tous les habitants désireux de s'informer sur les **consignes de tri** afin de faciliter le **recyclage des déchets**.

# Dans les bacs...

**NOUVEAU !**

Tous les emballages se trient

## Les **déchets recyclables**

dans les poubelles à couvercle jaune.

**En vrac, sans sac : tous les emballages et tous les papiers.**



### **ATTENTION AUX ERREURS DE TRI**

**X Verre X Ordures ménagères**

Les emballages doivent être vides. Un bac à couvercle jaune mal trié ne sera pas collecté, car il risque de polluer le contenu de la benne des déchets recyclables.



✓ Une tonne de plastique trié permet d'économiser 800 kg de pétrole brut, soit la consommation en énergie d'un habitant pendant 1,5 an, ainsi que sa consommation en eau pendant 2 mois.

✓ Une tonne de papier trié génère 900 kg de papier recyclé.

## Les **ordures ménagères**

dans les poubelles grises.



### **ATTENTION AUX ERREURS DE TRI**

**X Médicaments**

**X Piles**

**X Gravats**

**X Liquides inflammables...**

# Dans les bornes...

## Le verre

Bouteilles, bocaux  
et flacons en verre.



### ATTENTION AUX ERREURS DE TRI

- X Pyrex
- X Vitres
- X Ampoules et néons
- X Pots en terre cuite
- X Faïence
- X Porcelaine...

✓ Recycler une tonne de verre permet  
de préserver 660 kg de sable.

## Les textiles

Vous pouvez déposer :

- les vêtements et linges propres et secs
- les chaussures attachées par paire
- le tout en sac fermé
- même usés ou déchirés,  
ils seront valorisés

Plus d'infos : [www.lerelais.org](http://www.lerelais.org)

Avec le soutien de  
**Re\_fashion**



### ATTENTION AUX ERREURS DE TRI

- X Linge humide
- X Textiles souillés

✓ 40% des textiles sont réemployés,  
45% sont recyclés (chiffon  
d'essuyage et isolant thermique)  
et 15% sont incinérés car  
inexploitables.

### ▶ ET LES PILES ?

Toutes les piles et les accumulateurs sont à rapporter dans les bornes  
situées dans les points de vente et équipements publics (nombreuses  
écoles, mairie de quartier, l'hôtel de ville et à la déchetterie). Les piles  
sont dépolluées avant d'être recyclées.



# Les mobiliers et éléments d'ameublement

Déposés sur le trottoir...

▶ Dans le respect des consignes de collecte

Mobilier (en bois, en métal et en plastique), literie, ballon d'eau chaude (de taille inférieure à 1 m), etc.



Les particuliers peuvent déposer sur le trottoir, au droit de leur habitation, les mobiliers qui ne peuvent pas être éliminés avec les ordures ménagères.

Ces objets ne doivent en aucun cas entraver la circulation des piétons et des véhicules.

Pour connaître le secteur auquel appartient votre habitation, consulter la brochure distribuée tous les ans dans les boîtes aux lettres ou [www.nanterre.fr](http://www.nanterre.fr).

Les mobiliers dont la taille serait incompatible avec le volume de la benne et dont le poids mettrait en danger la sécurité du personnel ne sont pas collectés. Ils doivent être portés à la déchetterie.

## ATTENTION AUX ERREURS DE TRI

- X Gravats, sacs de ciment
- X Matériaux de construction
- X Matériel en fonte
- X Sanitaires, chaudières
- X Produits liquides inflammables et toxiques
- X Vêtements
- X Moteurs et carcasses de voiture
- X Pneumatiques
- X Déchets végétaux
- X Déchets d'équipements électriques et électroniques (cuisinière, réfrigérateur, télévision...)
- X Vitrages, miroirs

# La déchetterie

Toutes sortes de déchets (sauf les ordures ménagères)

Ferraille, gravats issus de bricolage familial, pneumatiques déjantés, déchets végétaux, produits toxiques (ex. : solvants, batteries, tubes néons, huile de vidange...), déchets d'équipements électriques et électroniques, déchets d'activités de soins à risques infectieux (seringues), huile végétale, verre, bois, papier et carton.



▶ POUR ALLER À LA DÉCHÈTERIE

Les conditions d'accès sont consultables sur le site du Sycotm : [www.sycotm-paris.fr](http://www.sycotm-paris.fr) et [dechetteries@sycotm-paris.fr](mailto:dechetteries@sycotm-paris.fr)

L'accès aux déchetteries de Nanterre et de Gennevilliers est gratuit pour les particuliers :

- > 59, avenue des Guillaeraies à Nanterre  
Tél : 09 77 43 10 03
- > 93, rue des Cabœufs à Gennevilliers

# Bon à savoir



Sur [www.nanterre.fr](http://www.nanterre.fr), le portail cartographique vous permet de localiser les colonnes à verre, les bornes à vêtements et les récupérateurs de piles usagées. Il vous indique l'itinéraire pour vous y rendre à pied ou en voiture et la durée du trajet.



Chaque foyer reçoit en moyenne 45 kg de publicité et de journaux gratuits par an. Demandez l'autocollant Stop-pub pour éviter d'être débordé par la publicité.

**La communication institutionnelle continuera de vous être délivrée.**  
Tél : 01 47 29 50 50



Quand vous achetez un appareil électroménager ou électrique, le vendeur a **l'obligation de vous reprendre l'ancien gratuitement.**



Les bacs roulants sont fournis, pour les ménages, par l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense.  
**Pour en obtenir composer le 01 47 29 50 50**

**Plus d'informations sur les collectes**

 **01 47 29 50 50**

[www.nanterre.fr](http://www.nanterre.fr)

# LE MÉMO DU TRI



**Dans** le bac à couvercle jaune, les déchets recyclables en vrac

✓ **Tous les emballages**

✓ **Tous les papiers**



**Dans** le bac gris, les ordures ménagères



**Dans** les bornes de proximité

✓ **Le verre**

✓ **Le textile**



Sur demande auprès du service  
des déchets urbains :

**Le guide de la collecte des objets encombrants  
et de la déchèterie**

**Le guide du compostage  
L'adhésif « Stop-Pub »**

Plus d'informations  
sur les collectes



01 47 29 50 50

[www.nanterre.fr](http://www.nanterre.fr)



**PARIS OUEST  
LA DÉFENSE**